

LA

NIR

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

DROGUE

Selon l'ONLDT «La totalité provient du Maroc»

Plus de 182 tonnes de kif traité saisies en une année

Bien qu'il ait été enregistré une baisse de 13% par rapport à l'année précédente, les quantités de résine de cannabis saisies en 2014 sont énormes. Selon l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), plus de 182 tonnes de cette drogue ont été saisies par les services de la gendarmerie, de Douanes et de la Sûreté nationale au cours de l'année écoulée contre 211 en 2013. Cette baisse en matière de prises est due, souligne la même source, au renforcement des dispositifs au niveau des frontières et sur les différentes voies de communication. Rapporté par l'APS, le directeur général de l'ONLDT, Mohamed Benhalla, a révélé que 80,80% des quantités saisies ont été enregistrées aux frontières ouest et sud-ouest du pays (105 tonnes), ce qui confirme, encore une fois, que le Maroc est le pays de provenance d'où les réseaux de narcotrafic acheminent leur marchandise destinée notamment au marché européen et au Moyen-Orient avec un transit obligatoire via l'Algérie. «La résine de cannabis qui représenté la plus grande quantité des drogues saisies en Algérie, provient du pays voisin, le Maroc, c'est connu universellement», a-t-il déclaré à la même source, précisant que l'Algérie demeure un pays de transit. Des propos appuyés par le rapport 2014 de l'Office des Nations unies pour la drogue et le crime (ONUDC) qui a estimé que la superficie consacrée à la culture de cannabis au Maroc avoisine les 57 000 hectares contre 10 000 en Afghanistan. «Ces chiffres viennent conforter le rapport élaboré par l'Observatoire européen de toxicomanie et de drogue, publié à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la drogue et le trafic illicite, le 26 juin 2014. Selon ce rapport, le Maroc a maintenu sa place en tant que principal pays exportateur de résine de cannabis (hachich) vers les pays européens», a tenu à souligner l'agence nationale de presse. Pour ce qui est de l'activité de lutte des différents services de sécurité, le directeur général de l'ONLDT a fait état de l'interpellation de plus de 15 400 personnes pour des affaires liées à la drogue en 2014.

Il souligne, également, que deux tiers des personnes impliquées (10 648) sont des personnes sans profession, soit 67,90% du chiffre global. Il s'agit, également, de 2 218 employés et 195 étudiants. Un constat alarmant sur la propagation du trafic et de l'usage de drogue dans la société et notamment parmi la population juvénile, à savoir, que 15 448 personnes impliquées sont âgées entre 26 et 35 ans et 32,52% âgées entre 19 et 25 ans sans minimiser l'implication des mineurs (moins de 18 ans) qui représentent, quand-même, 1,32% de la population impliquée dans la drogue.

À noter, par ailleurs, que 183 étrangers figurent parmi les personnes arrêtées en 2014 dont 72 Nigériens, 40 Maliens, 21 Marocains et deux Français et que 398 autres personnes sont encore recherchées par les différents services de sécurité. En somme, 11 130 affaires de stupéfiants ont été traitées en 2014 dont 3 097 affaires liées au trafic illicite de drogue, 8 019 affaires relatives à la détention et à l'usage de drogue et 14 affaires liées à la culture du cannabis et d'opium.

Pour ce qui est des substances psychotropes, l'ONLDT a fait état de la saisie, au cours de la même période, de plus d'un million de comprimés, soit une baisse de 10,66% par rapport à 2013. «Au total, 1 050 612 comprimés de substances psychotropes de différentes marques ont été saisis en Algérie, durant l'année 2014, contre 1 175 974 comprimés saisis en 2013, avec une baisse de 125 362 comprimés saisis», a précisé M. Benhalla. Se référant au bilan des services de lutte, il a expliqué que les substances psychotropes saisies démontrent que les trafiquants de drogues font transiter ces substances par les pays du Sahel passant par les frontières sud du pays à destination des pays de l'Europe. Chiffres à l'appui, l'intervenant a indiqué que 50,1% des substances psychotropes ont été saisies dans la région sud du pays dont 136 691 comprimés saisis à Tamansrasset, 206 639 à Ghardaïa et 128 917 à Adrar. Par ailleurs, pour la consommation locale, 650 952 comprimés de substances psychotropes ont été saisis à l'intérieur du pays. Des chiffres stupéfiants qui tirent, une fois de plus, la sonnette d'alarme et suscitent, en plus du renforcement des dispositifs sécuritaires, d'autres solutions et une prise en charge urgente de la société qui se voit noyée dans cette délinquance et autres fileaux plus ou moins dangereux.

Radia Zerrouki